



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHHA, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Eric Godart, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance du 23.04.19

#Objet : Délégation au Collège des bourgmestre et échevins de la responsabilité de prendre des règlements complémentaires.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'ordonnance du 3 avril 2014 relative aux règlements complémentaires sur la circulation routière et sur la pose et le coût de la signalisation routière ;

Considérant qu'en application de l'article 3 de cette ordonnance les Conseils communaux prennent les règlements complémentaires relatifs à toutes les voies publiques situées sur leur territoire, à l'exception des voiries régionales et des autoroutes ;

Considérant que l'article 6 de ladite ordonnance autorise le Conseil communal à confier la responsabilité de prendre des règlements complémentaires au collège des Bourgmestre et Echevins ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Décide :

Article unique

Le Conseil communal délègue au Collège des Bourgmestre et Echevins la responsabilité de prendre des règlements complémentaires de circulation routière.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 17 votes positifs, 8 abstentions.

Abstentions : Alain Wiard, Jos Bertrand, Tristan Roberti, Sandra Ferretti, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Florence Lepoivre, Christine Roisin.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 24 avril 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Marie-Noëlle Stassart